

Etude pour l'évaluation d'une Valeur universelle exceptionnelle potentielle au patrimoine mondial de l'Unesco sur le territoire du Sancerrois

Etude thématique

Commanditaire: Comité Sancerrois
du Patrimoine Mondial

2019

PAKT

Pierre-François Toulze
Pierre-Marie Tricaud
Alexandra Kruse

Après une première mission d'étude du patrimoine architectural du Sancerrois sur le périmètre de l'AOC Sancerre (zone pressentie par le projet d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial), réalisée en 2016 par Pierre-François Toulze; le bureau d'études PAKT a intégré une équipe d'experts internationaux spécialisés dans l'inscription des biens culturels (sites, paysages, gestion du Patrimoine mondial, patrimoine agricole, architecture rurale, etc.).

La mission devait permettre d'évaluer le patrimoine du Sancerrois, en termes de paysage viticole et de paysage agricole, dans l'optique d'une candidature potentielle au titre des paysages culturels.

Il s'agissait donc d'apprécier les différents éléments pouvant concourir à la définition d'une Valeur universelle exceptionnelle potentielle (VUE) pour le territoire (sites et monuments liés à la viticulture ou non, paysage viticole, paysage agricole...).

Les attributs potentiels, du vignoble Sancerrois et du paysage agricole, ainsi que leurs intégrité et authenticité ont été analysé puis comparé avec les Biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sur les Listes indicatives nationales. A l'issue de ces analyses, plusieurs autres pistes d'actions complémentaires ont été présentées et proposées.

A l'issue d'une mission de terrain de deux jours, un rapport a été rédigé reprenant l'ensemble des analyses, comparaisons et propositions.

ÉTUDE D'ÉVALUATION D'UNE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE POTENTIELLE SUR LE SANCERROIS POUR LE COMITÉ SANCERROIS DU PATRIMOINE MONDIAL



DÉCEMBRE 2019